

# Les autres stèles et plaques commémoratives présentes à Bois-Colombes

## 1. Stèle à la mémoire du Général de Gaulle (square Émile-Tricon)

En 1981, une stèle de granit rose fut installée sur la place de la Résistance afin de rendre hommage au Général de Gaulle. On peut voir sur le monument :

- un médaillon en bronze à l'effigie du Général (auteur : Philippe Chambeault),
- une croix de Lorraine<sup>1</sup>, symbole de la France Libre,
- une phrase inscrite au centre de la stèle : «La flamme de la Résistance ne s'éteindra jamais», extraite de l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.

La stèle fut inaugurée le 10 novembre 1981 en présence de M. Larfaoui, sous-préfet des Hauts-de-Seine, de M. Tricon, maire de Bois-Colombes et conseiller général des Hauts-de-Seine, et de M. Bokanowski, maire d'Asnières-sur-Seine, sénateur des Hauts-de-Seine et compagnon de la Libération<sup>2</sup>.



**Image n° 1 : Commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, le 8 mai 2015 devant la stèle à la mémoire du Général de Gaulle, place de la Résistance (Service Communication, Studio des Bourguignons).**

<sup>1</sup> En 1940, l'Amiral Georges Thierry d'Argenlieu fit adopter la croix de Lorraine par la France libre, organisation de la résistance extérieure fondée à Londres par le général de Gaulle à la suite de son appel du 18 juin 1940. Pour lui, il fallait aux Français libres une croix pour lutter contre la croix gammée, symbole de l'Allemagne nazie.

<sup>2</sup> Le titre de «Compagnon de la Libération» fut décerné pour «récompenser les personnes, les unités militaires et les collectivités civiles qui se sont signalées dans l'œuvre de libération de la France et de son empire».

Depuis août 2016, la stèle a été déplacée devant le square Émile-Tricon, en raison des travaux de la future gare du Grand Paris Express, sous la place de la Résistance.



**Image n° 2 : La stèle installée devant le square Émile-Tricon en août 2016  
(Service Communication)**

Chaque année, la Ville commémore la mémoire du Général de Gaulle, à l'occasion de l'anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (8 mai), de l'appel du 18 juin 1940 (18 juin) et de la mort du Général de Gaulle (9 novembre).

Charles de Gaulle (22/11/1890, Lille – 09/11/1970, Colombey-les-Deux-Églises) était un militaire, résistant et homme d'État français. En mai 1940, alors colonel, il fut placé à la tête d'une division blindée et mena plusieurs contre-attaques pendant la bataille de France. Il fut nommé sous-secrétaire d'État à la Guerre et à la Défense nationale dans le gouvernement Reynaud, pendant l'exode de 1940. Il rejeta l'armistice demandé le 17 juin 1940 par Pétain à l'Allemagne nazie. De Londres, il lança l'appel du 18 juin 1940 au peuple français pour résister et rejoindre les Forces françaises libres. Condamné à mort, et déclaré déchu de la nationalité française par le régime de Vichy en décembre 1940, il voulait incarner la légitimité de la France et être reconnu en tant que puissance par les Alliés. En novembre 1943, il prit la direction du Comité français de Libération nationale. Il exerça ensuite le poste de premier président du Gouvernement provisoire de la République française du 25 août 1944 au 20 janvier 1946, puis de premier président de la V<sup>e</sup> République française du 8 janvier 1959 au 28 avril 1969.

## 2. Plaque commémorant les Bois-Colombiens morts pendant les deux guerres mondiales, église Notre-Dame de Bon-Secours (31, rue du Général-Leclerc)

A l'intérieur de l'église Notre-Dame de Bon-Secours, une plaque en marbre a été apposée pour rendre hommage aux Bois-Colombiens morts pendant les deux guerres mondiales.



**Image n° 3: Plaque commémorant les Bois-Colombiens morts pendant les deux guerres mondiales installée à l'église Notre-Dame de Bon-Secours (Service Communication)**

### **Sources :**

Fonds des AMBC

Sites Internet : encyclopédie libre Wikipédia et site de la fondation Charles-de-Gaulle :

<http://www.charles-de-gaulle.org/>

Document mis à jour par le service Archives et Patrimoine culturel – novembre 2020